

FINANCES ET COMPTABILITE

Intitulé du Poste :

Cadre Financier et Comptable

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Chef du Service Comptabilité et Gestion Budgétaire

1. Finalité(s)

Assurer la tenue de la comptabilité, élaboration des budgets des ports relevant de la Direction du Port et Région et suivi de leur exécution.

2. Missions

- I. Assurer la bonne tenue de la comptabilité de l'ensemble des ports relevant de la Direction du Port et Région ;
- II. Assurer l'établissement et le suivi de la réalisation des budgets des ports relevant de la Région ;
- III. Assurer le reporting en matière comptable et budgétaire au niveau de la Région et pour les besoins du Siège ;
- IV. Assurer l'interface, de concert avec les Services financiers et comptables centraux, avec les auditeurs externes pour le bon déroulement de leurs missions d'audit au sein de l'Agence.

3. Activités principales

- I. Assurer à la bonne tenue de la comptabilité de l'ensemble des ports relevant de la Direction du Port et Région :
 - Tenir la comptabilité des ports relevant de la DR ;
 - Enregistrer et contrôler les opérations comptables ;
 - Respecter les échéances d'arrêtés comptables ;
 - Rapprocher les comptes de liaison de la Région en concertation avec les Services financiers et comptables centraux ;
 - Observer les échéances fiscales et préparer les déclarations fiscales correspondantes ;
 - Préparer les liasses fiscales et comptables de la Région ;
- II. Assurer l'établissement et le suivi de la réalisation des budgets des ports relevant de la Région :
 - Contribuer à la préparation des budgets de la DR et des ports relevant de la Région ;
 - Suivre l'exécution budgétaire et en rendre compte ;
 - Contribuer à l'analyse des écarts entre prévisions et réalisation.
- III. Assurer le reporting en matière comptable et budgétaire au niveau de la Région et pour les besoins du Siège :
 - Produire et analyser les états consolidés de la Région ;
 - Élaborer les tableaux de bord mensuels et les situations ponctuelles demandées par la Région et/ou le Siège ;
 - Contribuer à l'élaboration du rapport annuel d'activité de la DR.
- IV. Assurer l'interface, de concert avec les Services financiers et comptables centraux, avec les auditeurs externes pour le bon déroulement de leurs missions d'audit au sein de l'Agence.:
 - Assurer l'interface avec les auditeurs externes en concertation avec les Services financiers et comptables centraux ;
 - Contribuer au suivi des missions d'audit et des recommandations formulées.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Les structures de la Direction du Port et Région ;
- Les structures de la Direction Finances et Comptabilité.

Relations externes :

- Administration Fiscale ;
- Auditeurs externes ;
- Cabinets de formation et de conseil.

5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'une école de commerce et de gestion publique ou privée reconnue équivalente (Bac+5 et plus).

Spécialité : Finance et Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit.

Expérience : Souhaitable.

6. Compétences

Savoir :

- Maîtrise des lois et pratiques du droit comptable et fiscal ;
- Veille législative et réglementaire en matière comptable, budgétaire et fiscale ;
- Connaissance de l'environnement économique national et international ;
- Connaissance de l'activité et des missions de l'Agence.

Savoir-faire :

- Capacité à tenir, monter et analyser des états de synthèse ;
- Capacité à interpréter les lois comptables en vigueur ;
- Capacité à analyser de manière exhaustive les problématiques comptables de l'Agence ;
- Capacité à proposer les solutions adéquates aux problèmes comptables ;
- Capacité de rédaction ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

Savoir-être :

- Esprit d'équipe ;
- Adaptabilité ;
- Esprit d'organisation, d'analyse et de synthèse ;
- Aisance orale ;
- Rigueur et persévérance ;
- Sens du résultat ;
- Capacité de persuasion et de négociation ;
- Aptitudes relationnelles ;
- Objectivité.

